

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 3/9/2017 Date de révision: 1/8/2024 Remplace la fiche: 3/31/2017 Version: 2.2

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange New Con Nom commercial Code du produit 0512

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Acidic cleaner

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs 24 Victory Lane Dracut, MA, 01826 **United States** T 800.255.4050 - F 978.957.5122 www.syntecpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US) Danger

Mentions de danger (GHS US) Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS US) : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.

En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Hydrochloric Acid	n° CAS: 7647-01-0		Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Call a physician immediately.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Call a

physician immediately.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Call a physician

immediately.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Do not induce vomiting. Call a physician immediately.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Burns.

Symptômes/effets après contact oculaire : Serious damage to eyes.

Symptômes/effets après ingestion : Burns.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Toxic fumes may be released.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Take up liquid spill into absorbent material. Procédés de nettoyage

: Dispose of materials or solid residues at an authorized site. Autres informations

6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Ensure good ventilation of the work station. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de

protection individuel.

Température de manipulation

Mesures d'hygiène

32 - 100 °F Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

: Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conditions de stockage

1/8/2024 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 3/10

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

ew	Con

Pas d'informations complémentaires disponibles

Hydrochloric Acid (7647-01-0)

USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OSHA PEL (Ceiling)	7 mg/m³
OSHA PEL C [ppm]	5 ppm

USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

NIOSH REL STEL [ppm]	5 ppm
NIOSH REL (Ceiling)	7 mg/m³
NIOSH REL C [ppm]	5 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Safety glasses

Protection de la peau et du corps:

Wear suitable protective clothing

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide.
Couleur : clear
Odeur : acidic

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH :

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : 30 °F

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 0.98 g/m³
Solubilité : Soluble in water.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Hydrochloric Acid (7647-01-0)

DL50 orale rat 900 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	1108 ppm
ATE US (voie orale)	900 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Causes severe skin burns. pH: 1
Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
рН	<1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 1
Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
рН	<1
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
Groupe IARC	3 - Not classifiable
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Burns.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Serious damage to eyes.
Symptômes/effets après ingestion	: Burns.

SECTION 12: Données écologiques

4	2 1	To	vic	itá

Écologie - général : Before neutralisation, the product may represent a danger to aquatic organisms.

Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
CL50 - Poissons [1]	282 mg/l (LC50; 96 h)
CE50 - Crustacés [1]	< 56 mg/l (EC50; 72 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable. No (test)data on mobility of the components available.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Hydrochloric Acid (7647-01-0)		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.3	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).	

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.4. Mobilité dans le sol

Hydrochloric Acid (7647-01-0)

Écologie - sol May be harmful to plant growth, blooming and fruit formation.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

DOT NA No : UN1760
UN-No. (TDG) : Non applicable

N° ONU (IMDG) : 1760 N° UN (IATA) : 1760

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Corrosive liquids, n.o.s.

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

Désignation officielle pour le transport (IMDG) : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. Désignation officielle pour le transport (IATA) : Corrosive liquid, n.o.s.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 8 Étiquettes de danger (DOT) : 8



TDG

Transport hazard class(es) (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8 Étiquettes de danger (IMDG) : 8



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Étiquettes de danger (IATA) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT)

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : II Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN1760

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : B2 - MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, and MC 306 and DOT 406 cargo tanks are

not authorized.

IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.

T11 - 6 178.274(d)(2) Normal...... 178.275(d)(3)

TP2 - a. The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: (image) Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling, and a is the mean coefficient of cubical expansion of the liquid between the mean temperature of the liquid during filling (tf) and the maximum mean bulk temperature during transportation (tr) both in degrees celsius. b. For liquids transported under ambient conditions may be calculated using the formula: (image) Where: d15 and d50 are the densities (in units of mass per unit volume) of the liquid at 15 C (59)

F) and 50 C (122 F), respectively.

TP27 - A portable tank having a minimum test pressure of 4 bar (400 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 4 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 154
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 202
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 : 1 L

CFR 173.27)

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 : 30 L

CFR 175.75)

DOT Emplacement d'arrimage : B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a

passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this

section is exceeded.

DOT Arrimage - Autre information : 40 - Stow "clear of living quarters"

TDG

Emergency Response Guide (ERG) Number : 154

IMDG

Dispositions spéciales (IMDG) : 274
Instructions d'emballage (IMDG) : P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02
Instructions pour citernes (IMDG) : T11

1/8/2024 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 8/10

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP2, TP27

N° FS (Feu): F-A - FICHE ANTI-INCENDIE Alpha - FICHE ANTI-INCENDIE GÉNÉRALEN° FS (Déversement): S-B - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Bravo - SUBSTANCES CORROSIVES

Catégorie de chargement (IMDG) : B
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW2

Propriétés et observations (IMDG) : Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

IATA

Quantités exceptées avion passagers et cargo : E2

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y840 Quantité nette max. pour quantité limitée avion : 0.5L

passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo : 851

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo : 1L

(IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 855

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 30L Disposition particulière (IATA) : A3 Code ERG (IATA) : 8L

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Commercial status of components according to the United States Environmental Protection Agency's Toxic Substances Control Act (TSCA):

Nom	n° CAS	J 3	Status commercial	Indicateurs
Hydrochloric Acid	7647-01-0			

Hydrochloric Acid (7647-01-0)	
Not subject to reporting requirements of the United States SARA Section 313 Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313	
CERCLA RQ	5000 lb
RQ (Reportable quantity, section 304 of EPA's List of Lists)	5000 lb
Loi SARA Section 302, États-Unis, TPQ (Seuil de procédure d'urgence)	500 lb

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Hydrochloric Acid (7647-01-0)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Hydrochloric Acid(7647-01-0)	U.S New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 1/8/2024

Notation de danger

Santé : 3 Danger sérieux - Probabilité de blessure grave à moins de prendre des mesures rapides et

d'administrer un traitement médical

Inflammabilité : 0 Danger minime - Produits incombustibles

Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS

lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou

une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit